

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le dix-sept mai deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier BÉZIE, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUMEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Laëtitia NYS, Monsieur Jean-Charles OLIVE, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Gaëlle BOURGEOIS *ayant donné pouvoir à Monsieur Frank GUILLAUMEUX*, Monsieur Olivier CADIOT, Madame Maud MERING *ayant donné pouvoir à Madame Léa GUILLET*, Madame Louise MOREAU et Madame Marie-Danielle RICHARD

ABSENTES : Madame Sabine ANGINARD et Madame Marine VIAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Jean-Charles OLIVE

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	25
Votants	27

DCM n°120/2023 - 1.1.9**Réfection de la toiture du lavoir de Freigné - marché public de travaux - attribution**

Rapporteur : Madame HAMON

Ce marché public de travaux porte sur la réfection de la toiture du lavoir de Freigné en état de dégradation avancée.

Outre les travaux préparatoires et le nettoyage de fin de chantier, les prestations comprennent :

- la dépose de la toiture actuelle,
- la démolition de deux cheminées,
- la fourniture et la pose d'ardoises de troisième choix 32/22 et d'accessoires associés,
- la fourniture et la pose de liteaux en bois traités 15 par 50,
- la fourniture et la pose de chevrons en bois traité 50 par 75,
- la réalisation d'un faitage lignolet,
- la fourniture et la pose d'une gouttière côté parking.

Le montant inscrit sur le compte 2138-5209 du budget 2023 de la commune s'élève à 30 000,00 euros.

Considérant la définition précise de la prestation sur le plan technique faite par le maître d'ouvrage, seul le critère du prix a été retenu pour déterminer l'offre la mieux disante.

Une lettre de consultation a été adressée aux trois entreprises suivantes le 13 avril 2023 avec une date limite de remise des offres fixée au 03 mai 2023: HB Couverture Zinguerie de LE PIN (44), Toitures GUILMAULT et Fils de VALLONS-DE-L'ERDRE (44) et J. CHEVIS de VALLONS-DE-L'ERDRE (44).

Au terme de cette consultation, trois offres ont été reçues. L'analyse des offres a été présentée à la commission communale « Marché à procédure adaptée » le 10 mai 2023. Celle-ci a émis un avis favorable pour retenir le classement des offres proposé par le rapport d'analyse des offres.

En application de ce classement, l'offre la mieux disante est la suivante :

Entreprise attributaire	Prestation	Montant HT	Montant TTC
J. CHEVIS de VALLONS-DE-L'ERDRE (44)	Travaux de réfection de la toiture du lavoir de Freigné	18 917,70 euros	22 701,24 euros

Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123.4,

Considérant les crédits ouverts sur le compte 2138-5209 du budget 2023 de la commune,

Considérant l'avis favorable des membres de la commission communale « Marchés à procédure adaptée » réunis le 10 mai 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **SUIT** l'avis émis par les membres de la commission communale « Marché à procédure adaptée » réunis le 10 mai 2023 ;
- **RETIENT** le classement des offres tel que présenté dans le rapport d'analyse des offres ;
- **ATTRIBUE** le marché à l'entreprise J. CHEVIS de VALLONS-DE-L'ERDRE (44) pour son offre de base correspondant à la réfection de la toiture du lavoir de Freigné pour un montant total de 18 917,70 euros HT, soit 22 701,24 euros TTC ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 05 juin 2023

**Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU**

**Le secrétaire de séance,
Jean-Charles OLIVE**



Envoyé en préfecture le 05/06/2023
Reçu en préfecture le 05/06/2023
ID : 044-200078079-20230523-DCM120_2023-DE